



Instance pour  
la promotion  
de l'égalité

# Quelle place pour vos enfants à la HEP Vaud ?

Enquête menée auprès de la population  
estudiantine et des personnels

**Commanditaire** : Instance pour la promotion de l'égalité (ipé)

**Méthodologie et formulaire** : ipé, avec le soutien de Marine Hascoët

**Analyse et rapport** : ipé



Instance pour  
la promotion  
de l'égalité

## Sommaire

1.	Introduction	p. 3
2.	Analyse des données et points de vigilance	p. 4
3.	Méthodologie	p. 4
4.	Profil des répondant·e·s	p. 4
5.	Résultats	
	4.2 Questions fermées	p. 5
	4.1 Questions ouvertes	p. 7
5.	Recommandations et perspectives	p. 11

## Liste des figures

Figure 1 Intérêt pour une structure de l'Enfance selon la fonction des répondant·e·s

Figure 2 Nombre de place(s) souhaité

Figure 3 Nombre de demi-journées souhaité par semaine

Figure 4 Connaissance de l'existence de l'Espace-bébés de C33

Figure 5 Personnes favorables au développement de nouveaux espaces dédiés



Instance pour  
la promotion  
de l'égalité

## 1. Introduction

En octobre 2022, l'Instance pour la promotion de l'égalité (ci-après ipé) a envoyé un courriel à l'ensemble de la communauté HEP Vaud, intitulé « Rapide sondage parentalité : vos besoins en termes de structure de garde et votre avis sur ce qui existe déjà à la HEP lancé ». Le but de cette prise de données était d'identifier les besoins des personnes en responsabilité parentale, ainsi que de collecter leurs avis sur ce qui existe déjà à la HEP Vaud et sur ce qui pourrait être développé. 284 personnes ont complété le formulaire en ligne.

Cette enquête fait suite à une première récolte de données que l'ipé a menée en novembre 2014. Ce sont alors 39 personnes qui avaient complété le sondage, 11 issues du personnel et 28 de la population estudiantine.

Pour rappel, la mise en évidence des besoins avait conduit le comité de direction à signer une convention avec une structure d'accueil de l'Enfance de la ville de Lausanne, le 8 août 2016, pour proposer des places pour les enfants des collaboratrices et collaborateurs. La structure « *Les Toupies* » est située dans le nouveau quartier de Sébeillon-Est. Trois places plein temps (disponibilité pour quatre à sept enfants) sont réservées depuis pour les collaboratrices et les collaborateurs.

Par ailleurs, l'ipé a contribué à l'installation de l'Espace-bébé, créé en automne 2015, au niveau 2 de C33, en face des ascenseurs. Il a été aménagé pour les parents et leur(s) enfant(s) en bas âge, un espace de soins, au calme.

Depuis lors, la HEP n'a cessé de grandir, sa population d'augmenter. Un nouveau point de situation s'imposait d'autant que de nombreuses demandes liées à l'articulation études-vie privée ou vie professionnelle-vie privée ne cessent de parvenir à l'ipé, particulièrement d'étudiantes. Ce document présente les résultats de l'enquête. Il met notamment en lumière les commentaires apportés aux trois questions ouvertes du sondage. Ces résultats vont dans le sens des premières tendances qui ont fait l'objet d'un premier retour au comité de direction le 8 décembre dernier, mais aussi soulignent d'autres problématiques.

En regard des résultats, de nouvelles mesures devraient être développées pour répondre aux besoins actuels, elles s'intégreront dans l'objectif 4 du *Plan d'Action Égalité des chances et diversité 2020-2023* de l'institution qui vise à « Favoriser l'articulation vie professionnelle ou formation et vie privée ». L'ipé formule ainsi quelques recommandations et ouvre des perspectives au terme du présent rapport.



## 2. Analyse et point de vigilance

Les données ont été analysées de manière à respecter l'anonymat. L'ipé s'est en effet engagée à garantir la confidentialité des données récoltées par le biais du formulaire pour produire une note de synthèse des résultats à l'intention du Comité de direction.

## 3. Méthodologie

Le sondage a été envoyé le 8 octobre 2022 à 555 collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'à 2'221 étudiant·e·s des filières de formation BP, MS1, MS2 et MAES. L'objet du courriel était : « Rapide sondage parentalité : vos besoins en termes de structure de garde et votre avis sur ce qui existe déjà à la HEP ».

## 4. Profil des répondant·e·s

284 personnes ont complété le sondage, 107 membres du personnel (soit un taux de réponse de 19% environ) et 174 issues de la population estudiantine (soit un taux de réponse d'un peu moins de 9%).

Ce premier graphique met en évidence que 89 personnes expriment leur intérêt pour une ou des places d'accueil pour leur(s) enfant(s).

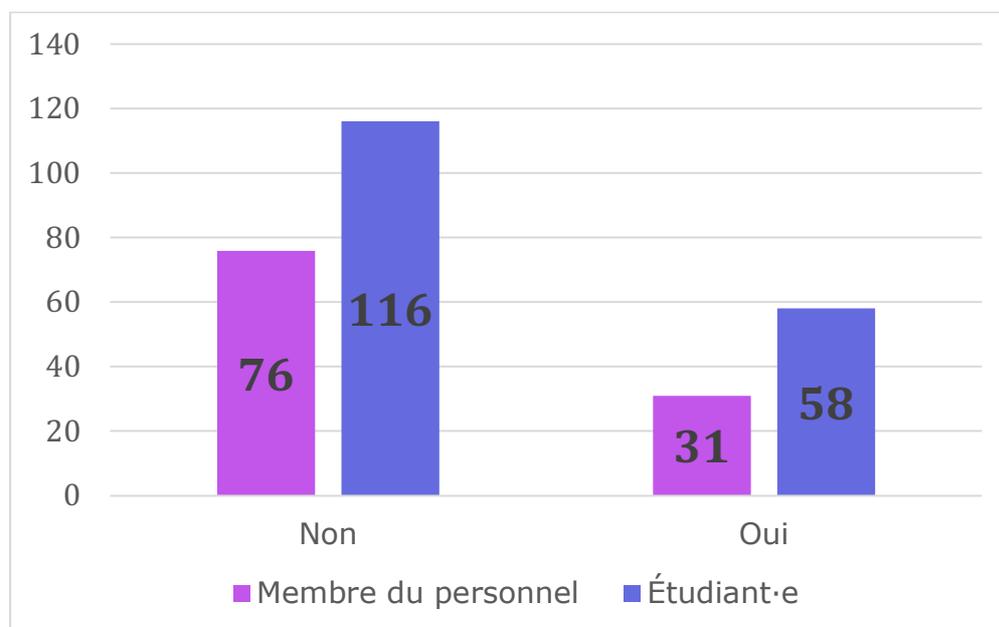


Figure 2. Intérêt pour une structure de l'Enfance selon la fonction des répondant·e·s

## 5. Résultats

La première partie est consacrée aux données récoltées par le biais de questions fermées. Les commentaires qui ont été livrés par des répondant-e-s sont traités dans un second temps.

### 5.1 Questions fermées

#### Nombre de places et de demi-journées souhaité

À la question suivante, les répondant-e-s avaient à préciser le nombre de places souhaité. Dans une majorité des familles une seule place est mentionnée, alors que 14 d'entre-elles, en mentionnent deux.

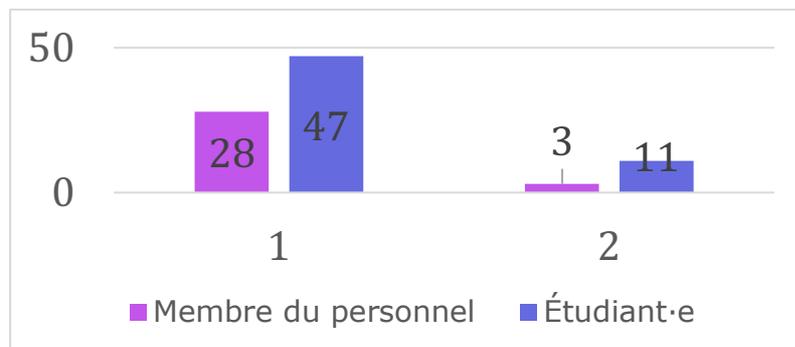


Figure 2. Nombre de place(s) souhaité

Dans le but d'identifier aussi précisément que possible les besoins des familles, celles-ci ont quantifié le nombre de demi-journées souhaité. La majorité des répondant-e-s indique avoir besoin de 2 à 4 demi-journées par semaine.

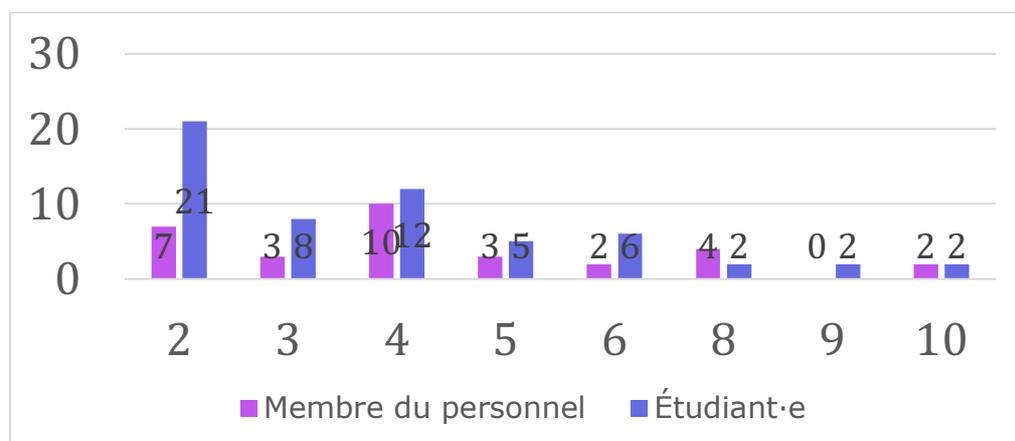


Figure 3 Nombre de demi-journées souhaité par semaine

## Dispositif déjà à disposition

L'une des questions concernait l'Espace-bébé qui est à disposition à C33, au niveau 2, en face des ascenseurs, aménagé à l'intention des parents et de leur(s) enfant(s) en bas âge, un espace de soins, au calme.

207 personnes indiquent ne pas en avoir connaissance, une priorité sur laquelle il sera question de revenir au moment de définir des mesures à déployer.

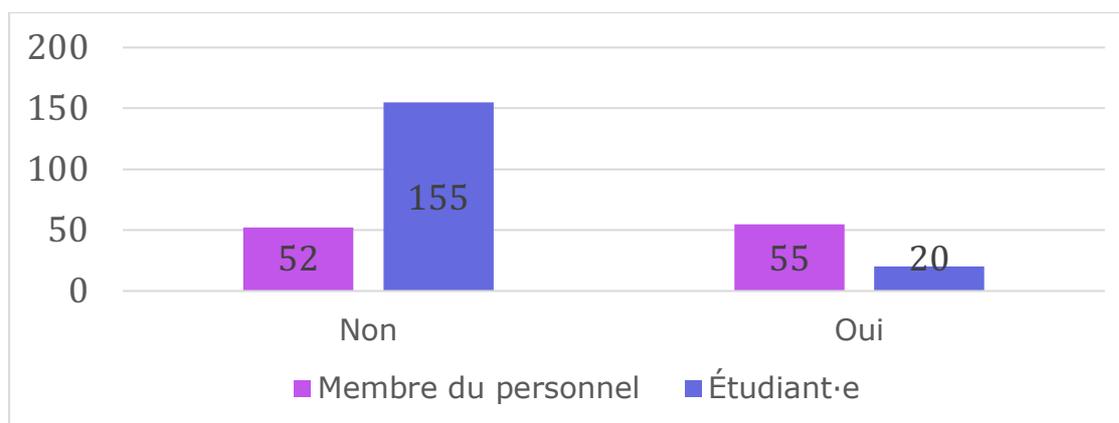


Figure 4 Connaissance de l'existence de l'Espace-bébés de C33

La question suivante est liée au développement de l'institution dans une configuration multisites, les répondant-e-s ont évalué la pertinence de la création d'un pareil espace dans les autres sites du campus, en se positionnant entre « 1 Pas du tout adapté » et « 4 Tout à fait adapté ». La majorité des personnes pensent que cette mesure serait adaptée ou tout à fait adaptée (84 membres du personnel et 119 étudiant-e-s).

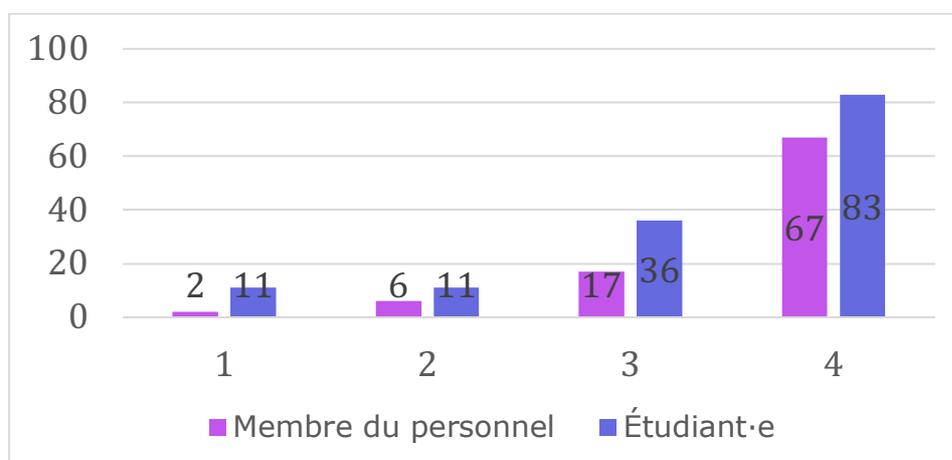


Figure 5 Personnes favorables au développement de nouveaux espaces dédiés



## 4.2 Questions ouvertes

Cette partie est consacrée aux commentaires déposés par les répondant·e-s, ils figurent dans le texte *en italique*. Les problématiques qu'ils soulignent sont mises en évidence.

### Comment avez-vous eu connaissance de l'Espace-bébés ?

La première question visait à identifier comment les personnes ont eu connaissance de l'Espace-bébés. Quatorze personnes, soit moins de 10% des personnes qui ont déclaré le connaître, ont répondu à la question.

Il apparaît que trois personnes ont été informées par le « *bouche à oreille* », une en consultant le *Petit guide parental*, une par le *site internet de la HEP*, une au travers d'une *newsletter*, une *en se renseignant à l'Accueil* et enfin une autre *en ayant repéré le logo* apposé sur la porte extérieure.

Divers canaux leur ont donc permis de découvrir cette prestation.

### Comment évaluez-vous la prestation ?

Cinq personnes ont répondu à cette question. Nous choisissons de mentionner l'ensemble des verbatims, que nous commentons ensuite.

- *Il y avait une prise pour le tire-lait, un frigo pour conserver le conserver c'était bien. Par contre, un peu compliqué de toujours demander qu'on m'ouvre et me ferme la salle, des fois c'était occupé...*
- *Je ne suis pas venue avec mon nourrisson sur mon lieu de travail. C'est agréable et utile pour tirer le lait sans devoir le faire dans les sanitaires ou dans un bureau en ayant peur d'être interrompue par une visite.*
- *J'ai eu besoin pour changer/allaiter mon bébé pendant une matinée de mon congé maternité où j'ai dû me déplacer à la hep (entretien/rencontre collègues). C'était précieux ! L'espace est parfaitement adapté pour les bébés. Je me demande si c'est le cas pour un enfant un peu plus grand ?*
- *Toujours peur que quelqu'un entre.*
- *Je trouve que c'est un espace peu accueillant et peut-être trop exposé.*



Un élément apparaît dans ces témoignages, qui ressort également d'entretiens menés à la demande d'étudiantes et de collègues, avec la déléguée à l'égalité de l'institution, et pas plus tard que le 27 mars : la question de l'accessibilité du local, à laquelle est liée la garantie de ne pas être interrompue inopinément. Enfin, le réfrigérateur se trouvant dans la salle-même permet le stockage du lait tiré jusqu'au départ des mères. Souci au moment de quitter la HEP Vaud : si l'espace est occupé, le lait reste alors inaccessible.

### **Avez-vous des éléments à ajouter, des propositions à formuler ?**

Quatorze personnes ont apporté des suggestions, en évoquant pour plusieurs d'entre-elles des situations vécues. Nous les faisons figurer intégralement, à nouveau, en les regroupant par thématique.

#### Une éventuelle structure mise à disposition

- *Merci pour votre initiative. Je n'ai actuellement pas d'enfant mais envisage d'en avoir et savoir qu'une structure d'accueil pourrait être mise en place en association avec la HEP est un grand soulagement !*
- *C'est également parce que j'habite loin que je ne serais pas intéressée par une place de garde dans une structure à Lausanne (sinon j'aurais été très intéressée !).*
- *Création de crèche et garderie.*
- *Liste d'attente pour trouver une place dans le réseau des crèches et mamans de jour. À Pully il faut attendre quatre ans. Comment reprendre des études si l'on n'a pas de solution de garde ?*

#### Des espaces-bébés supplémentaires et plus accessibles

- *Un espace similaire existe sur le site HEP docks dans le bâtiment Sévelin 46.*
- *Sévelin 46 est trop distant de l'avenue de Cour.*
- *Améliorer l'accessibilité des salles.*
- *Il serait indispensable qu'un équipement de base soit visible et accessible : pour manger (chaise haute, vaisselles en plastique, ...), dans les autres sites, je pense notamment à Sébeillon, la cafétéria de la formation continue pourrait être aménagée pour ces besoins et les toilettes handicapés : à Sébeillon les toilettes du 1<sup>er</sup> doivent être ouvertes par les enseignant.e.s ce qui pose problème par ailleurs.*



- *Cela doit être donné comme information aux nouvelles mamans + être répété régulièrement. L'info DOIT ETRE VISIBLE. Actuellement elle est vraiment inaccessible - c'est Escape Games pour la trouver - je suis tombée dessus par hasard en cherchant autre chose...*
- *Je ne sais pas exactement à quel point l'espace actuel est utilisé mais il me semble que dans une institution avec autant de femmes (personnel et étudiant.e.s) des espaces supplémentaires sur les autres sites auraient tout leur sens.  
Pour ma part, habitant loin (à Neuchâtel), je ne vais pas utiliser un tel endroit (mais si j'habitais plus près et que je prévoyais d'avoir d'autres enfants je serais intéressée).*

### Une solution de garde pour les périodes de vacances scolaires

- *Ce qui m'intéresserait n'est pas une garde régulière car mes filles sont déjà en UAPE mais surtout quand les cours ont lieu durant les vacances scolaires.  
J'ai spécifié 2 demi-journées par semaine car sinon le formulaire ne pouvait pas être finalisé, mais cela ne correspond pas à ma demande.*

Enfin, trois étudiantes ont évoqué plus précisément leur situation. Elles pointent différentes problématiques.

- *Les vacances scolaires du canton de Neuchâtel sont décalées par rapport au canton de Vaud et je suis très embêtée (pas de solution de garde ou structure d'accueil fermant à 18h, du coup impossible d'aller le rechercher à l'heure lorsque j'ai des cours à la HEP jusqu'à 17h45). C'est également problématique en dehors des vacances scolaires car la structure ferme toujours à 18h.*

*Je trouve que pédagogiquement, c'est une aberration que celle de devoir travailler au cycle 1 de Boudry à un pourcentage réduit, car je suis obligée de suivre des cours sur Lausanne (unique HEP en Suisse Romande qui dispense un cursus en cours d'emploi alors qu'on essaie d'harmoniser le système scolaire des élèves), de ne rentrer que tard le soir pour vivre ma vie de famille. Je ne vois mon enfant que quelques heures uniquement le soir. J'aimerais pouvoir me dédier plus à mon rôle de mère et à mon enfant en bas âge.*

*Je trouve que l'administration est pénible car elle renvoie systématiquement les femmes à des choix de vie difficiles et inhumains qui sont ceux de choisir entre enfants ou vie professionnelle.*



*Je me lève tous les matins à 5h30 et me couche à 23h afin de jongler sur tous les fronts et afin d'être à l'heure, à jour, maman, et enseignante. J'ai l'impression de devoir me battre constamment contre un système qui fait semblant de trouver des solutions qui prennent du temps à se mettre en place. Tellement de temps que je serai à la retraite lorsqu'une solution sera trouvée.*

*Je vous remercie néanmoins d'essayer de trouver des solutions pour nous aider.*

- Vous parlez ici d'espace et de solution de garde pour les bébés, mais qu'en est-il de l'adaptation des horaires pour les parents avec des enfants en âge de scolarité ? La possibilité d'étaler les études est une très bonne chose, cependant, malgré un étalement, il y a toujours environ 2 après-midis par semaine où l'on termine à 17 : 45. Je suis maman d'un enfant de 6 ans, scolarisée dans les environs de Morges. Mon enfant est à l'UAPE les jours où je termine les cours à 17 : 45. Cependant, l'UAPE de notre village ferme à 18 : 15. Il est donc impossible pour moi d'assister à l'entier du dernier cours et de rentrer à temps pour le chercher à l'UAPE. N'y aurait-il donc pas une possibilité d'adapter le dernier horaire de la journée ? Je ne pense pas être la seule dans ce cas et beaucoup d'étudiants seraient heureux de terminer 15min plus tôt.*
- J'apprécie beaucoup l'effort pour assurer une solution de garde et des lieux adaptés pour les étudiants parents. Par contre, je pense qu'un aménagement doit être fait aussi par rapport aux règles du Master. En particulier :*
  - Donner d'office une année de plus pour pouvoir finir son Master à chaque naissance en cours d'études.*
  - Enlever la règle selon laquelle on peut se présenter uniquement aux deux sessions d'examen suivant le cours.*
  - Donner au moins 3 chances de se présenter à un examen.*

*Cela éviterait de discriminer tout celles et ceux que pour des raisons familiales, de santé ou de travail ne peuvent pas suivre le rythme imposé par l'HEP, dont la grossesse est un cas particulier.*

*J'ajoute mon histoire (MS1) pour comprendre comment ces règles mon impactée :*

*Mon premier terme était prévu pour fin juin 2021, donc je voulais tenter de finir le 2ème semestre d'HEP avant la naissance mais le conseiller m'avait dit que j'aurais dû impérativement passer mes examens soit en juin soit en août, ce qui serait été impossible en cas d'accouchement avant les examens de juin.*



*Finally this pregnancy did not reach term, again I was subjected to a huge stress to pass my exams in January 2021 when I was leaving the hospital in a very difficult physical and mental state.*

*Finally for my second pregnancy with term in November 2021, I had to stop for 1 year of HEP because the exams of the 4th semester are linked to those of the 3rd, which is all very logical, but the problem is that this year was not added to my 4 years to be able to finish the studies because the advisor told me that the maternity leave is not compulsory during the studies. I understand that the law does not oblige but how do you want to study being 24h on 24h with a baby? In addition, I estimate to have the right to take care of my baby as long as I want in priority of my professional or study activities. Now I am 35 years old and with this regulation I do not feel free to have a 2nd child before the end of my studies (independant of the fact that I want a second one anyway).*

*Thank you very much for having read and thank you for your engagement.*

D'autres problématiques que celles déjà soulevées émergent de ces trois témoignages, que nous répertorions ci-après.

L'horaire du dernier de cours, 16h15-17h45, s'avère problématique car des structures d'Accueil de l'Enfance ferment à 18h00 ou 18h15 déjà, et selon le lieu de domicile des étudiant·e·s ou professionnel·le·s, il n'est pas possible de récupérer les enfants à temps, ce qui les contraint à quitter prématurément leur cours ou leur poste.

Le troisième témoignage aborde des questions réglementaires liées à la durée maximale des études (MS1 art. 9, al. 2) qui pour l'heure n'intègre pas la possibilité de le prolonger en raison d'un congé maternité, à la nécessité de se présenter uniquement aux deux sessions d'examen suivants le cours (MS1, art. 22).

## Recommandations

Les recommandations qui suivent se nourrissent en premier lieu des résultats de cette enquête, mais aussi des situations documentées par l'ipé lorsqu'elle est sollicitée par un·e membre de la communauté HEP Vaud.

- Mener des démarches auprès de la ville de Lausanne dans la perspective de la signature d'une nouvelle convention avec une Structure d'Accueil de l'Enfance dont des places seront attribuées aux enfants de la population estudiantine.



Instance pour  
la promotion  
de l'égalité

- Augmenter le nombre de places dédiées aux enfants des collaboratrices et des collaborateurs, dans le cadre de la première convention ou de la seconde.
- Anticiper l'installation d'un espace-bébés, lors de l'agrandissement ou du déplacement du campus. Penser ou repenser l'accessibilité et les installations à mettre à disposition, pour des parents et des enfants de 0 à 4 ans, non plus seulement des nourrissons, un local qui soit sécurisé et accueillant.
- Imaginer un espace d'accueil familial pour des moments de transition, sur la pause de midi ou en fin de journée.
- Développer une formation continue pour l'équipe de Conseil aux études, ciblée sur le contexte de la maternité ou de l'accueil d'un-e enfant.
- Préciser explicitement dans les règlements des études la situation de la maternité, allonger la durée maximale des études en cas de congé maternité.
- Considérer les formations postgrades proposées à des professionnel-le-s en cours d'emploi et analyser le cadre réglementaire actuel mis en œuvre relativement au congé maternité. Les PRAFOS, par exemple, poursuivent leur cursus sans nécessairement bénéficier de leur congé maternité, à quels coûts pour la mère et l'enfant ? La loi est-elle par ailleurs respectée en l'état ? Cette situation nécessite d'être documentée en vue d'un ajustement du règlement d'études.
- Réfléchir des modalités d'accueil de l'Enfance, des partenariats à mettre en place pendant les vacances scolaires.
- Mettre en discussion la grille horaire des cours, particulièrement en considérant l'heure de fin de la journée des cours.

L'identification de mesures concrètes à implémenter gagnerait à être entreprise par un groupe respectant la diversité, constitué de personnes en responsabilité parentale occupant différentes fonctions dans l'institution, des étudiant-e-s, des collaboratrices et collaborateurs de différentes unités ou services avec des statuts divers. Il semblerait pertinent d'y associer certain-e-s cadres, tel le responsable des Infrastructures, ainsi que l'ipé.

Ces mesures répondront aux besoins des usagères et usagers en tenant compte des cadres légaux en la matière, comme la Loi fédérale sur le travail, le Code des obligations, et la Loi sur l'égalité entre femmes et hommes.